

## La Boîte À Outils

Un dispositif d'accompagnement professionnel renforcé destiné aux artistes parisiens, demandeurs d'emploi ou bénéficiaires du RSA ou autres minima sociaux, ayant un projet professionnel artistique musical.

« Vous êtes artiste professionnel ou en voie de professionnalisation, vous êtes domicilié à Paris, vous avez besoin de conseils personnalisés et d'outils pour développer votre projet musical d'un point de vue artistique et/ou professionnel... »

Ce dispositif permet de répondre à ces besoins. Il s'agit de « piocher » dans notre « Boîte À Outils » de moyens et équipements, les modules ou actions les plus pertinents pour chacun, selon les besoins que nous identifions ensemble, afin de constituer un parcours d'accompagnement totalement personnalisé.

### Un dispositif en 3 étapes :

- 1ère étape « Diagnostic-évaluation » : Il s'agit d'établir un état des lieux artistique et socio-professionnel avec pour objectif de valider ou infirmer le projet d'accompagnement. Cette étape permet également de déterminer, avec l'artiste, le contenu du parcours d'accompagnement adapté à ses besoins et les « outils » à mobiliser.
- 2ème étape « Clarification-Consolidation » : Il s'agit d'accompagner l'artiste dans la clarification et la consolidation de son projet artistique et/ou professionnel. De lever ainsi, les principaux freins et mettre en valeur les atouts identifiés.
- 3ème étape « diffusion du projet artistique » (stratégie, emploi et activité) : Il s'agit d'accompagner l'artiste dans la réalisation et la diffusion de son projet artistique et professionnel, dans sa recherche d'emploi et le développement de son activité.

### Les outils qui peuvent être mobilisés :

- Entretiens individuels (diagnostic, accompagnement, évaluation)
- Mises en situation professionnelle
- Coaching individuel artistique
- Mises à disposition de salles de travail (répétitions, création...)
- Rencontres artistiques
- Résidences de travail (création, répétitions, scénographie...)
- Formations artistiques
- Coaching professionnel individuel ou collectif
- Rencontres professionnelles
- Partages d'expérience
- Enregistrements audio ou vidéo
- Programmations (co-plateaux, 1ères parties ou autres)
- Résidences de diffusion

### Durée et déroulement :

La Boîte À Outils est en entrée et sortie permanentes (date limite d'entrée : 30/09/2017). Suite à une réunion d'information collective, les bénéficiaires sont reçus individuellement pour un 1<sup>er</sup> entretien diagnostic. L'entrée dans l'action s'effectue lors de ce 1<sup>er</sup> rendez-vous individuel.

Selon le diagnostic réalisé, l'accompagnement peut durer de 3 à 15 mois et la 1<sup>ère</sup>, la 2<sup>ème</sup> et/ou la 3<sup>ème</sup> étape du dispositif peuvent être proposées.

## Les Intervenants :

Intervenants-référents : A l'image d'un compagnonnage, l'intervenant-référent accompagne chaque bénéficiaire tout au long du dispositif. Il conduit des entretiens individuels et organise des débriefings à la suite des prestations de l'artiste-accompagné. Il établit le diagnostic et formalise le planning d'accompagnement comprenant le choix des outils les plus pertinents à mobiliser pour le bénéficiaire. Les intervenants-référents de la Boite À Outils d'ACP la Manufacture Chanson ont une expérience de l'accompagnement, une connaissance approfondie du secteur et des métiers de la musique.

Intervenant(e)s spécialisé(e)s « artistique » : L'ensemble des intervenants réguliers de la Manufacture Chanson peuvent être mobilisés sur ce projet. L'équipe d'intervenants artistique d'ACP la Manufacture Chanson est très diversifiée et composée, en grande partie, d'artistes en activité. Ces « artistes-pédagogues » dispensent, pour chaque discipline, un enseignement adapté et basé sur des méthodes pédagogiques éprouvées depuis plusieurs années, sans perdre de vue les courants artistiques du moment (liste non exhaustive des disciplines possibles : expression et technique vocale, expression scénique et interprétation, formation musicale, écriture, composition, culture musicale, pratique instrumentale, conscience du corps, vocal training, polyphonie, gestion du trac et du stress...)

Intervenant(e)s spécialisé(e)s « contexte socioprofessionnel des métiers de la musique » : L'ensemble des intervenants réguliers de la Manufacture Chanson peuvent être mobilisés sur ce projet. L'équipe d'intervenants spécialisés « contexte socioprofessionnel des métiers de la musique » d'ACP la Manufacture Chanson est composée de professionnels du secteur de la musique ayant développé des compétences pédagogiques et d'accompagnement de projet. Cette équipe comprend des intervenants de structures partenaires telles que : l'IRMA, Nuagency, Unicum, Bellevue Music... (liste non exhaustive des disciplines couvertes : stratégie de carrière et de développement de projet, marketing, communication, rédaction de bio, dossier de presse, propriété intellectuelle, droits de l'artiste, « diffuser un spectacle », prospection, « gérer ses relation » avec ses partenaires professionnels, économie du disque, du spectacle vivant...)

## Public visé :

Artistes parisiens (exclusivement domiciliés à Paris), demandeurs d'emploi, bénéficiaires du RSA ou autres minimas sociaux, ayant un projet professionnel artistique musical. Les pièces justificatives suivantes sont exigées à l'entrée dans le dispositif (Toutes les pièces doivent être antérieures à la date d'entrée) :

- Un justificatif de domicile récent (moins de 6 mois) devra être fourni par le candidat bénéficiaire
- une attestation co-signée par le candidat et l'intervenant-référent, à laquelle sera joint, un descriptif du projet artistique et un CV ou une bio de l'artiste

Et au moins une des pièces suivantes :

- notification du Pôle Emploi attestant de l'inscription comme demandeur d'emploi
- attestation de situation de l'allocataire au regard des minimas sociaux par l'organisme concerné
- fiche ou lettre de prescription d'un organisme social (Pôle Emploi, AUDIENS, AGEFIPH, Assistant social...)
- avis de non-imposition

## Financement :

L'ensemble des frais du dispositif « la Boite À Outils » est pris en charge par ACP la Manufacture Chanson et cofinancé par le Fonds Social Européen dans le cadre du programme opérationnel national « emploi et inclusion » 2014-2020 via le dispositif « Sécurisation des parcours professionnels des artistes » du département de Paris.

## La charte de « l'artiste accompagné » :

Nous souhaitons au travers de ce projet, partager l'esprit et les valeurs coopératives d'ACP la Manufacture Chanson avec l'ensemble des artistes accompagnés. Nous demandons donc à chacun d'être acteur de son accompagnement et de s'engager à partager ses connaissances, son expérience, ses réseaux et, le cas échéant, à participer à la mise en place ou l'animation de certains ateliers ou actions. L'artiste accompagné doit accepter de s'engager en ce sens par la signature de la « charte de l'artiste accompagné » en début de parcours.



Renseignements

01 43 58 19 94 ou [laboiteaoutils@manufacturechanson.org](mailto:laboiteaoutils@manufacturechanson.org)

# MODALITÉS D'ENTRÉE - CANDIDATURE

---

Si vous correspondez aux critères énoncés au chapitre "Public visé", vous pouvez nous adresser un dossier de candidature

par courrier :

**ACP la Manufacture Chanson**  
124 avenue de la République 75011 PARIS

ou

par email :

**laboiteaoutils@manufacturechanson.org**

Votre dossier de candidature doit impérative comprendre la totalité de pièces suivantes :

- La fiche « questionnaire entrée BAO » dûment remplie et signée (voir ci-après en page 5)
- Un justificatif de domicile (de moins de 6 mois)
- Un Justificatif de situation (attestation Pôle Emploi, RSA, AAH, avis de non-imposition ou autre...)
- Un CV et/ou une Biographie
- Un descriptif du projet professionnel musical
- Un lien vers le site du projet musical

L'entrée dans le dispositif peut se faire à tout moment au cours de l'année.  
Merci de vérifier que vous répondez impérativement à tous les critères.

Renseignements

01 43 58 19 94 ou [laboiteaoutils@manufacturechanson.org](mailto:laboiteaoutils@manufacturechanson.org)



LE PROJET "LA BOÎTE À OUTILS" EST COFINANCÉ PAR LE FONDS SOCIAL EUROPÉEN DANS LE CADRE DU PROGRAMME OPÉRATIONNEL NATIONAL « EMPLOI ET INCLUSION » 2014-2020.